

Compte-rendu de la réunion de préparation du Conseil d'Ecole Exceptionnel du 20.05.2021 à 18h00 en Mairie

Présents :

Représentants de la collectivité :

Mme GEAY Mylène, M. LENORMAND Arnaud.

Elus :

M. le Maire, Hervé PAUL, Mme LALANE Gisèle.

Représentants des parents d'élève :

Mme GUERUCCI Christelle, M. LEROY REMY Thierry.

Excusées: Mmes FIDELE Lesley, GASCA Amandine.

- **ODJ: Préparation du Conseil d'Ecole Exceptionnel pour proroger la semaine à 4 jours.**

Nouvel horaire pour jeudi 20: 18h pour tout le monde en mairie.

Les conseils d'école exceptionnels commenceront par l'élémentaire.

Monsieur le Maire explique que les horaires de l'école maternelle vont être décalés. Ils ont été vus avec les directrices et le service périscolaire et seront présentés aux parents en conseil d'école jeudi soir.

Matinée:08h30-11h30

Après-midi : 13h15-16h15

Suite aux mesures appliquées pour la crise sanitaire, les plages horaires établies seront maintenues afin de garder des conditions optimales, minimiser le bruit dans le réfectoire et améliorer le temps de sieste pour les enfants.

Une fois validée par le conseil d'école, la mairie et les parents, la modification sera envoyée à l'Education Nationale qui validera et officialisera les horaires.

LE VOTE A ETE EFFECTUE LE JEUDI 20 MAI ET LA SEMAINE A 4 JOURS A ETE PROROGEE.

PEDT: rappelle que le PEDT est un projet rassemblant tous les acteurs et les projets prévus sur 3 ans.

Une fois présenté en conseil d'école il sera validé par les services de l'État.

Un COPIL se tiendra en distanciel le 31 mai à midi, il sera possible qu'un ou deux parents assistent à cette réunion.

Kermesses:

Pour le moment, l'EN ne les autorise pas. La mairie évoque la possibilité d'attendre l'évolution de la situation et peut-être envisager d'organiser quelque chose de simple, simplement pour marquer la fin de l'année.

FIN DE SEANCE 18H30.